



Plan d'action 2026-2030 du réseau science ouverte entre les agences de financement françaises

L'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'ANRS Maladies infectieuses émergentes (ANRS MIE), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et l'Institut national du cancer (INCa) ont signé en 2020 [une déclaration conjointe](#) en faveur de la science ouverte, afin de promouvoir la diffusion et le partage des connaissances. En 2024, elles accueillent un nouveau partenaire : la Fondation pour la recherche médicale, première agence non gouvernementale à rejoindre le réseau. Dans leur [dernière feuille de route publiée en 2024](#), les six agences s'étaient engagées à travailler collectivement sur les actions prioritaires suivantes :

- [Promouvoir l'accès ouvert immédiat](#)
- [Soutenir la diversité des modèles de publication en accès ouvert](#)
- [Déployer un modèle commun de plan de gestion de données structuré](#)
- [Prendre part aux discussions sur la réforme de l'évaluation de la recherche](#)
- [Mettre en œuvre une politique d'identifiants uniques et persistants](#)

Afin de renforcer leur politique commune pour les années à venir, **les agences publient leur plan d'action 2026-2030**, dans lequel elles s'engagent à travailler en priorité sur les sept actions suivantes, en lien avec la nouvelle [stratégie de science ouverte](#) :

- En accord avec la [Déclaration de Barcelone sur l'information de la recherche ouverte](#), les agences s'engagent à favoriser **l'utilisation de bases de données ouvertes comme OpenAlex**. Elles travailleront notamment à l'amélioration des métadonnées liées aux projets qu'elles soutiennent.
- Les agences poursuivront, en lien avec DMP-Opidor, la **promotion du modèle commun structuré de plan de gestion de données (PGD)** et suivront son adoption par les chercheurs et chercheuses financés.
- Les agences encourageront l'archivage dans Software Heritage des logiciels et codes sources issues des projets financés
- En lien avec les principes de l'Open Science Monitoring Initiative (OSMI), des **indicateurs communs permettant de suivre l'impact de la politique science ouverte seront développés par les agences**. Elles s'appuieront notamment sur le baromètre national de la science ouverte et sur les informations disponibles dans les PGD structurés. La liste des entrepôts les plus utilisés par les chercheurs financés pourrait par exemple être publiée annuellement.

- Le réseau continuera de **soutenir la bibliodiversité et l'existence d'une pluralité de voies de publication, avec un soutien renouvelé aux initiatives de publication équitables et transparents**. Dans ce cadre, elles s'engagent à envisager collectivement **la fin de l'éligibilité des APC** dans les appels à projets.
- Pour favoriser la **visibilité des productions issues des appels à projets**, et en lien avec les recommandations du comité pour la science ouverte sur les identifiants persistants, les agences du réseau associeront un identifiant **Crossref (Grant ID) aux projets financés**.
- Les agences veilleront à la **reconnaissance des pratiques de science ouverte** et à la prise en compte de tous les produits de recherche dans l'évaluation des projets en s'appuyant sur les principes de la DORA et des travaux en cours de CoARA.

Au travers de ce plan d'action, le réseau réaffirme ses engagements en faveur de la science ouverte et poursuit sa collaboration afin de faire de la science un bien commun.